



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications », « Éducation », « Enseignement supérieur » et « Langue française » pour l'année financière 2023-2024  
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances du 25 avril et des 2, 3 et 4 mai 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 561-20230509

---

**2023**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 25 AVRIL 2023 .....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » .....	2
VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS.....	2
Discussion générale.....	2
Mise aux voix.....	3
DEUXIÈME SÉANCE, MARDI 2 MAI 2023 .....	4
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION » .	5
VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	5
Discussion générale.....	5
Mise aux voix.....	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 3 MAI 2023 .....	7
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE.....	7
« ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » .....	7
Discussion générale.....	8
Mise aux voix.....	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 4 MAI 2023 .....	10
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE.....	11
« LANGUE FRANÇAISE » .....	11
VOLET PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE .....	11
Discussion générale.....	11
Mise aux voix.....	11

### ANNEXE

#### I. Documents déposés

Première séance, le mardi 25 avril 2023

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Culture et Communications, pour l'année financière 2023-2024 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M. Émond (Richelieu)

M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications

M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Autre député présent :

M. Lemieux (Saint-Jean)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Stéphane La Roche, président-directeur général, musée de la Civilisation

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 30, M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »**

**VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose le document coté CCE-002 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose le document coté CCE-003 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Laroche de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Poulin (Beauce-Sud) de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Culture et Communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Direction, administration et soutien à la mission

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-004 à CCE-009 (annexe I).

À 18 h 01, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 2 mai 2023, à 9 h 45.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Philippe Brassard

\_\_\_\_\_  
André Fortin

PB/jd

Québec, le 25 avril 2023

Deuxième séance, mardi 2 mai 2023

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation » volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, pour l'année financière 2023-2024 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M. Émond (Richelieu)

M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation

M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M<sup>me</sup> Rizqy (Saint-Laurent), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur

M. Thouin (Rousseau) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Témoin :

M. Drainville (Lévis), ministre de l'Éducation

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 45, M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION »**

**VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE**

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

---

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Drainville (Lévis) dépose le document coté CCE-010 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Programme 6 : Régimes de retraite

Le programme 6 est adopté à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-011 à CCE-016 (annexe I).

À 17 h 47, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 3 mai 2023, à 15 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Philippe Brassard

\_\_\_\_\_  
André Fortin

PB/jd

Québec, le 2 mai 2023

Troisième séance, le mercredi 3 mai 2023

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Enseignement supérieur » pour l'année financière 2023-2024 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M. Émond (Richelieu)

M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'enseignement supérieur, en remplacement de M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier)

M<sup>me</sup> Poulet (Laporte) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M<sup>me</sup> Rizqy (Saint-Laurent), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M<sup>me</sup> Déry (Repentigny), ministre de l'Enseignement supérieur

M<sup>me</sup> Paule De Blois, sous-ministre, ministère de l'Enseignement supérieur

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 30, M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose le document coté CCE-017 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> De Blois de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Enseignement supérieur » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

#### Mise aux voix

##### Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

##### Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

##### Programme 3 : Aide financière aux études et bourses incitatives

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

##### Programme 4 : Enseignement supérieur

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Régimes de retraite

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Enseignement supérieur » pour l'année financière 2023-2024 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-018 à CCE-022 (annexe I).

À 18 h 30, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 4 mai 2023, à 11 h 15.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Pinault-Reid

\_\_\_\_\_  
André Fortin

SPR/jd

Québec, le 3 mai 2023

Quatrième séance, le jeudi 4 mai 2023

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Langue française », volet Protection de la langue française, pour l'année financière 2023-2024 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue française, en remplacement de M<sup>me</sup> Rizqy (Saint-Laurent)

M. Émond (Richelieu)

M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de langue française

M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Roberge (Chambly), ministre de la Langue française

M<sup>me</sup> Ginette Galarneau, présidente-directrice générale, Office québécois de la langue française

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 19, M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« LANGUE FRANÇAISE »**

**VOLET PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Galarneau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose les documents cotés CCE-023 à CCE-025 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Protection de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Langue française » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Langue française

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Langue française » pour l'année financière 2023-2024 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-026 à CCE-028 (annexe I).

À 13 h 20, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Philippe Brassard

\_\_\_\_\_  
André Fortin

PB/jd

Québec, le 4 mai 2023

## **ANNEXE I**

### **Documents déposés**

## Documents déposés

### Séance du 25 avril 2023

Télé-Québec. Affiche promotionnelle, conférences MAMMOUTH	CCE-002
PVP MEDIA. Lettre de M. Vincent Leroux adressée au député de Matane-Matapédia	CCE-003
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements généraux. Étude des crédits 2023-2024	CCE-004
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle, cahier 1 de 2. Étude des crédits 2023-2024	CCE-005
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle, cahier 2 de 2. Étude des crédits 2023-2024.	CCE-006
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Études des crédits 2023-2024	CCE-007
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition, cahier 1 de 2. Études des crédits 2023-2024	CCE-008
Ministère de la Culture et des Communications. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition, cahier 2 de 2. Études des crédits 2023-2024	CCE-009

### Séance du 2 mai 2023

Ministère de l'Éducation du Québec. Liste des bâtiments scolaires non inspectés selon la nouvelle méthode d'inspection	CCE-010
Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements généraux – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire. Étude des crédits 2023-2024	CCE-011
Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, volume 1. Étude des crédits 2023-2024	CCE-012
Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, volume 2. Étude des crédits 2023-2024	CCE-013

Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, volume 3. Étude des crédits 2023-2024 CCE-014

Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire. Étude des crédits 2023-2024 CCE-015

Ministère de l'Éducation. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition – Volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire. Étude des crédits 2023-2024 CCE-016

### **Séance du 3 mai 2023**

Journal de Montréal, Dominique Scali. Une 6<sup>e</sup> année au secondaire qui permet d'éviter le cégep. CCE-017

Ministère de l'Enseignement supérieur. Réponses aux demandes de renseignements généraux des oppositions. Études des crédits 2023-2024 CCE-018

Ministère de l'Enseignement supérieur. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle, volume 1. Étude des crédits 2023-2024 CCE-019

Ministère de l'Enseignement supérieur. Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle, volume 2. Étude des crédits 2023-2024 CCE-020

Ministère de l'Enseignement supérieur. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Étude des crédits 2023-2024 CCE-021

Ministère de l'Enseignement supérieur. Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition. Étude des crédits 2023-2024 CCE-022

### **Séance du 4 mai 2023**

Article de Radio-Canada de Martine Biron, Alex Boissoneault et Hugo Lavallée. Analyse – Le Français, langue de la discorde à la CAQ », publié le 14 décembre 2021 CCE-023

Collège Bourget. Présentation du programme de 12<sup>e</sup> année CCE-024

École Sacré-Cœur de Montréal. Programme de 12<sup>e</sup> année CCE-025

Ministère de la Langue française. Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition. Étude des crédits 2023-2024 CCE-026

Office québécois de la langue française et Commission de toponymie. Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2023-2024 CCE-027

